



Diminution pension alimentaire

Par **DELQUE**, le **21/08/2009** à **23:19**

Bonjour,rrnJe suis séparé de mon ex compagne depuis environ 6 ans , nous avons eu 2 filles et je lui donne tous les mois 540 euros par mois de pension alimentaire pour les 2.rnDe son coté, sa vie a changé car elle s'est remariée.Ses revenus et ceux de son mari sont largement supérieurs au mien, je ne connais pas exactement leurs salaires, mais tous les 2 sont dirigeants d'une agence d'assurance.rnDe mon coté je vis en couple (pacsé) et nous avons un bébé de 20 mois, donc plus de frais (crèche, crédit maison ...)mon salaire net sans la pension déduite est de 2000 euros et celui de ma compagne est de 1700 euros net.Nos fins de mois sont difficiles.rnJe vois bien que leur train de vie est largement supérieur au notre.rnEst il possible de revoir la pension à la baisse ? Cela vaut il le coup d'engager des procédures juridiques ?Et si oui lesquelles ?rnPar avance merci de votre réponse
Cordialement
DELQUE Didier